

Image not found or type unknown



## Recalculer pension alimentaire t

Par **Ingrid62**, le **18/11/2020** à **22:16**

J'ai 2 enfants lors d'une première union .

J'ai eu un troisième enfant avec ma nouvelle concubine . nous ne sommes pas mariés . Le juge peut-il prendre ses revenus pour recalculer la pension alimentaire ?